

Liste des fournitures – CM1 et CM2

Année scolaire 2022/2023

- **1 trousse contenant** : 1 stylo à bille bleu, vert, rouge, noir, 1 crayon à papier HB, 1 gomme, 1 taille-crayon, 1 colle en bâton, 1 paire de ciseaux, 1 feutre d'ardoise et 2 surligneurs de couleurs différentes. (Attention, prévoir une réserve de colles et de feutres d'ardoise. Le correcteur blanc est **interdit**.)
 - 1 règle 30cm en plastique rigide et transparent (pas de métal ni de plastique souple)
 - 1 équerre en plastique rigide et transparent
 - 1 compas simple
 - 1 petite calculatrice simple
 - 1 pochette de crayons de couleur
 - 1 pochette de feutres pointe moyenne
 - 1 agenda ou cahier de texte
 - 1 boîte de mouchoirs
 - 1 tablier ou vieux tee-shirt (pour les arts visuels)
 - 1 pochette d'étiquettes

Les élèves doivent aussi ramener le matériel utilisé l'année scolaire précédente en CE2 ou CM1 : **l'ardoise** avec un chiffon, **le porte-vue de 80 vues** et **une chemise** cartonnée ou plastifiée.

Si ce matériel est en mauvais état, il doit être remplacé par la famille.

Remarques : Cette liste pourra éventuellement être complétée à la rentrée.

Il pourra aussi vous être demandé de couvrir des manuels scolaires. Dans ce cas, un rouleau de plastique transparent sera nécessaire. Attention l'adhésif est interdit ! La couverture plastique doit pouvoir être retirée et changée.

Sont fournis par l'école à la rentrée : les cahiers, protège-cahiers, classeur, feuilles, intercalaires, carnet de liaison et manuels scolaires.

Les parents veilleront régulièrement à l'état des affaires remises à leur enfant, à ce que rien ne manque, et à ce que rien ne soit détérioré.

Ils renouvelleront le matériel fourni par l'école détérioré ou perdu.

Évitez le matériel scolaire « gadget » souvent source de disputes et de moins bonne qualité.

Bonne rentrée à tous !

La rentrée aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2022 à 9h00.